

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
PUBLICATION IMMÉDIATE

FNEEQ (CSN)
Rejet massif des dépôts patronaux

(Montréal, le 26 janvier 2010) – Réunis à Québec les 21 et 22 janvier, c'est à l'unanimité que les délégué-es représentant les membres des 46 syndicats d'enseignantes et d'enseignants de cégep affiliés à la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) ont rejeté le dépôt patronal reçu dans le cadre des négociations actuellement en cours.

Il était clair, pour les délégué-es, que le dépôt patronal sectoriel du 17 décembre 2009 ne constituait pas une base acceptable de règlement pour une éventuelle convention collective. « Voilà près de quinze ans que la tâche enseignante se dégrade et que les profs réclament des ressources. Ils ont été profondément irrités par la méconnaissance du travail qu'elles et qu'ils accomplissent », signale Jean Trudelle, le président de la FNEEQ-CSN. « On peut faire plusieurs lectures de l'étude paritaire *Enseigner au collégial... Portrait de la profession*, parue en mars 2008, mais ne pas reconnaître qu'elle commande un ajustement du calcul de la tâche serait de la mauvaise foi. »

La FNEEQ reconnaît que les rencontres de négociation tenues jusqu'à présent ont permis de clarifier quelques éléments, mais « nous sommes encore bien loin des enjeux principaux », poursuit-il.

Le temps presse

De part et d'autre, il y a une volonté affirmée de parvenir à une entente négociée d'ici le 31 mars prochain. Cependant, pour Jean Trudelle, « il faudra pour avancer que le Comité patronal de négociation des collèges (CPNC), composé de représentantes et de représentants du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et de la Fédération des cégeps, dégage des marges de manœuvre, notamment en ce qui a trait à l'ajout de ressources. » De même souffle, il ajoute que « le 31 mars ne représente pas une date butoir. Ce qui est impératif, c'est de faire en sorte que la tâche des enseignantes et des enseignants de cégep soit décente et que les conditions d'exercice de la profession soient convenables pour toutes et pour tous. »

Par ailleurs, mentionnons qu'au cours de cette même réunion, les délégué-es ont également discuté de la proposition salariale que le gouvernement a rendu publique le 14 janvier 2010. Les délégué-es ont rejeté à l'unanimité cette proposition gouvernementale comme base d'un règlement, évaluant qu'elle ne couvrirait même pas l'inflation et qu'elle constituait ainsi, dans les faits, la consécration d'un appauvrissement graduel.

La FNEEQ regroupe 46 syndicats de profs de cégep et représente plus de 84 % du personnel enseignant du réseau collégial. Elle est l'organisation syndicale la plus représentative de l'enseignement supérieur au Québec.

-30-

Pour renseignements :

France Désaulniers
Conseillère aux communications
514 219-2947